

LE SITE INTERNET  
DE L'ANACR  
EST EN LIGNE :  
**anacr.com**

(Voir page 8)

# LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

**FRANCE D'ABORD**  
FONDE DANS LA CLANDESTINITE EN 1941

Rédaction-Administration, 79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris  
N° 1124-1125 - MAI-JUIN 2001

## JOURNÉE NATIONALE DE LA RÉSISTANCE, LE 27 MAI

Cent parlementaires – dont plusieurs anciens ministres – de tous les groupes du Sénat et de l'Assemblée Nationale appuient notre démarche.

(Voir page 3)

## UNE EXIGENCE GRANDISSANTE

A Saint-Brieuc, le Congrès National de l'A.N.A.C.R. ayant de nouveau demandé que soit instituée une Journée Nationale de la Résistance, M. J.P. Masseret répondit qu'il désirait s'assurer de l'accord de toutes les associations de résistants. Le remerciement de sa présence, le Président Chambeiron lui suggéra de réunir les directions des quatre organisations dont l'accord lui avait permis de supprimer toute exigence d'homologation militaire de la part des demandeurs de cartes C.V.R. ou de leurs attestataires. Peu après, M. Masseret accepta la proposition et annonça que cette rencontre aurait lieu en janvier.

Elle n'eut pas lieu. Les présidents de l'A.N.A.C.R. et du C.A.R. informèrent alors M. le Secrétaire d'Etat, par une lettre commune, de l'accord des associations précitées. Mais, répondant à une question de M. Dupré, député de l'Aude, M. Masseret (qui ne pouvait " que se féliciter de ce vœu "), ayant souhaité aussi l'accord " des parlementaires ", les " Amis de la Résistance (A.N.A.C.R.) " ont justement saisi les sénateurs et députés de ce vœu et obtenu des réponses positives – souvent très chaleureuses – de membres de tous les groupes parlementaires. Le problème pourrait donc être rapidement résolu.

Mais, le 17 avril, à l'Assemblée, M. Masseret opposa de curieux arguments au député Michel Grégoire. Il ne lui " paraît pas souhaitable de faire du 27 mai une journée officielle, parce que la Résistance n'est pas née le 27 mai 1943 "... Quel interlocuteur a pu lui avancer cet argument ? Outre que ce n'est pas à nous qu'on va l'apprendre, quelques mots du Général de Gaulle ont balayé d'avance cette considération inattendue : sans la constitution, ce jour-là, du C.N.R., " il y aurait eu des résistances, mais pas la Résistance ", pas l'union, clé du rôle qu'elle joua dans notre libération (un rôle que nous nous évertuons à faire connaître, peu d'autorités françaises semblant attentives aux appréciations des principaux chefs alliés).

On accepte que, le 27 mai, la Résistance soit évoquée dans les écoles (encore faudrait-il rendre obligatoire l'application de l'instruction de Mme Ségolène Royal), mais pour l'instant la Journée Nationale (non fériée) de la Résistance ne figurera pas au calendrier. Pas de journée unique de célébration de la Résistance, dit M. le Ministre. Mais qui a parlé de journée unique ? La Journée de la Déportation entraîne-t-elle la suppression des cérémonies, nombreuses et nécessaires, de nos amies les organisations de déportés ? Il ferait beau voir !

Dernière considération opposée à M. Grégoire : " C'est à la nation tout entière de prendre des initiatives ". Elle en prend en nombre rapidement croissant de communes. Mais...distinguerait-on la Nation de l'Etat ? En un autre domaine, les plus hautes autorités françaises viennent de baser une position de haute politique sur les deux mots affirmés comme indivisibles : " L'Etat-Nation ". Alors ?

\*  
\* \*

Que M. le Ministre nous permette encore quelques mots. Rendant hommage à la Résistance, il a déclaré : " Si les jeunes peuvent aujourd'hui manifester dans la rue, protester contre tel ou tel ministre, c'est parce que ces hommes et ces femmes se sont engagés dans des moments difficiles ". Ce n'est pas faux, mais combien partiel au regard de nos buts communs, que le C.N.R. exprima si bien au plus fort de la bataille contre Hitler et ses suppléants. Toutefois nous observerons que la démocratie reconquise peut aussi permettre d'applaudir du fond du cœur un ministre qui répondrait à un vœu en train de devenir général.

Puissions-nous ne pas encore attendre longtemps un tel jour.

C. Fournier-Bocquet

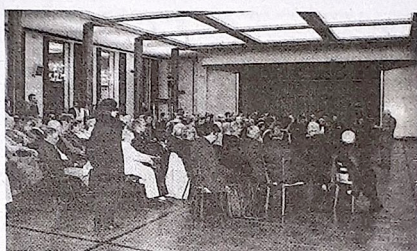
### DANS NOTRE SOMMAIRE :

- P. 2 : Les Amis de la Résistance (ANACR).
- P. 3 : Cent parlementaires appuient notre démarche.
- P. 4 et 5 : Néofascistes et négationnistes du monde et de France.
- P. 6 et 7 : La vie de l'Association. Nos deuils.
- P. 8 : La Mémoire de la Résistance.

## LE PROCES DE LA " MAISON DE LA CHIMIE "

Le 5 mai, à Paris, dans la grande salle de la " Maison de la Chimie ", fut dévoilée devant une nombreuse assistance une plaque rappelant qu'en ce lieu les nazis organisèrent du 7 au 14 avril 1942 le procès de 27 résistants membres de l'O.S. et des F.T.P.F., tous livrés par la police de Pétain. 23 furent fusillés au Mont Valérien, une femme condamnée à mort mais graciée étant exécutée le 17 juillet à Cologne. A l'initiative d'André Kirschen, alors âgé de 15 ans et demi et condamné, vu son âge, à la réclusion, le Comité du Souvenir qu'il présidait avait organisé cette émouvante cérémonie du souvenir, où prirent la parole André Tollet, Président du Comité Parisien de Libération, un représentant des antinazis allemands, Friedrich Postich, C. Fournier-Bocquet, M. Assouline, Maire-adjoint de Paris et M. le directeur interdépartemental représentant le secrétaire d'Etat J.P. Masseret.

C. Fournier-Bocquet, ayant résumé le procès, attira l'attention sur le fait que sur la liste tragique figurent des noms de résistants " que l'on nommait les étrangers... et nos frères pourtant ".



La salle pendant l'intervention d'André Tollet.

Rappelant la part prise par des réfugiés antinazis et antifascistes de toutes nationalités à notre commune lutte pour la liberté, constatant que les résistants sont donc, de tous les Français, les mieux prémunis contre le racisme, la xénophobie et le nationalisme, notre camarade joignit au souvenir de ces résistants les combattants d'origine notamment africaine membres de la Première Armée.

## OPINIONS SUR AUSSARESSES

### L'A.N.A.C.R.

En sa récente session plénière, le Bureau National de l'A.N.A.C.R. a exprimé l'indignation et l'écœurement provoqués en nos rangs par l'impudence d'un certain général Aussaresses qui se glorifie d'avoir, pendant la guerre d'Algérie, pratiqué à grande échelle la torture et l'assassinat de prisonniers.

Le Bureau s'est étonné que nombre de commentateurs semblent découvrir les faits, comme si les noms du Général de Bollardière, de Paul Teitgen, d'Henri Alleg, de Jérôme Lindon et bien d'autres n'évoquaient pas les révélations faites alors sur des comportements analogues à ceux que la Résistance a combattus. La réprobation publique fut assez forte pour imposer la création d'une Commission de Sauvegarde dont la mission se heurta d'ailleurs à tant d'obstacles que durent démissionner nombre de ses membres, dont le professeur Pierret-Gérard, président national de l'U.F.A.C., de l'Union

Fédérale et membre de l'A.N.A.C.R.

Souhaitant que les actes dont se glorifie Aussaresses soient châtiés, dénonçant de plus la véritable agression morale contre l'ensemble de l'armée perpétrée par ce personnage et ses semblables, le Bureau rappelle qu'en 1962 il a donné acte à la nette majorité de celle-ci, que son opposition déterminante au putsch de quatre généraux contribua grandement à sauvegarder la République.

### Un officier général

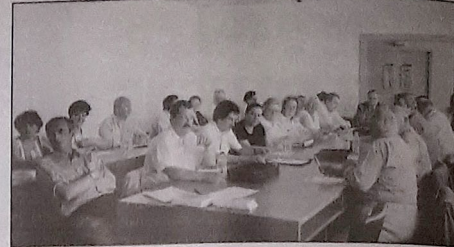
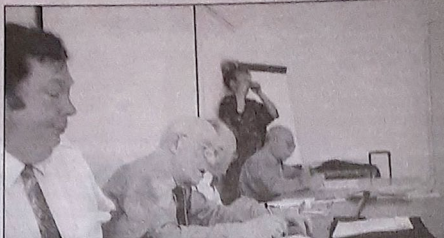
Aussaresses semble ignorer que la noblesse du métier des armes ne consiste pas à tuer ou à faire souffrir, mais à accepter son propre sacrifice au service de son pays. L'absence totale de sens moral de son comportement est l'objet d'une réprobation unanime de ses pairs. Il s'exclut lui-même de l'appartenance à notre corps social.

Général Paul Arnaud de FOÏARD (2° S)

## SOUSCRIPTION NATIONALE



Donner à l'ANACR les moyens de vivre et de lutter pour les idéaux de la Résistance ! Chaque année, l'effort financier fait par les adhérents et par les amis de l'ANACR en souscrivant les bons de soutien, en les diffusant autour d'eux, est une aide précieuse, irremplaçable pour notre Association. Les talons des bons de soutien pourront être, accompagnés de leur règlement, renvoyés au siège national jusqu'au 30 septembre



## REUNION DE LA COMMISSION NATIONALE DES AMIS

Le 12 mai dernier s'est tenue à Paris la traditionnelle rencontre annuelle des animateurs de groupes départementaux et locaux d'"Amis de la Résistance (ANACR)", bénéficiant de l'apport d'une délégation du Bureau National de l'ANACR comprenant Robert Chambeiron, président national délégué, Charles Fournier-Bocquet, secrétaire général et Jacques Weiller, secrétaire du Bureau National.

La participation a été importante. Prirent notamment part à la discussion, après le rapport introductif de Jacques Varin, dont nous publions ci-dessous des extraits, Robert Oujadivini (Ain), Germaine Dumas et Jean Boue (Corrèze), Alain et Nathalie Jourdain, Sylvie Blondel, Yvette et Guy Deschamps (Eure), Marcel Mouton, Eric Delamain, Nathalie Primard et Jean-Pierre Moerman (Yvelines), Paule Bley (Pyrénées-Orientales), Georges Feldman et Max Ploquin (Indre), Robert Foreau-Fénier (Aisne), Jean-Philippe Demay et Michel Fèvre (Yonne), Alba Durand et Denise Lang (Alpes-Maritimes), Sylvie Daems, Michel Manguis et Thierry Debucquois (Nord), Marcel Duval (Pas-de-Calais), André Bresson (Var), Pierrette Catusse (Val d'Oise), Christiane Tardif (Essonne), Bruno Cassanas (Hérault), Jean-Jacques Mergen (Seine-et-Marne), Bruno Collen (Aube), Andrée Vesperini (Corse du Sud), Agnès Cabrolie, Pierre Mouriet et Henri Moizet (Aveyron), Eliane et Jean-Claude Eymet (Dordogne), Marguerite Nowak, Michel Volle, Jean-Paul Riffault et Jacques Varin (Paris), Colette Pallarès (Seine-et-Marne), Daniel Henry (Oise), Pierre Bonnard et Martine Izquierdo (Rhône).

Le débat fut un moment de mutualisation des expériences entre des "Amis" venus de toute la France. Il porta aussi sur les perspectives d'avenir et de développement des "Amis de la Résistance (ANACR)", sur l'amélioration de notre fonctionnement et de notre travail. Un échange - passionné - eut lieu aussi sur la nécessité de nous doter de moyens nécessaires à notre action. Depuis la tenue de cette réunion, le Bureau national a consacré le 22 mai dernier une session entière de ses travaux aux "Amis de la Résistance".

Au 31 décembre 2000, nous avions 9940 cartes d'"Amis" ren-  
trées à la direction nationale. Soit 504 cartes de plus qu'au 31  
décembre 1999 et une progression d'une année sur l'autre de  
5,3%, contre 4,4% de 1998 à 1999.

Ainsi, fondamentalement, nous progressons. Et cette progres-  
sion nous donne des possibilités nouvelles d'action mais aussi  
des tâches et des responsabilités plus importantes, en premier  
lieu à l'égard des nouveaux adhérents.

Au plan national, depuis le congrès de l'ANACR à Vichy (1994),  
où des "Amis de la Résistance" ont été pour la première fois  
élus membres "associés" du Conseil national de l'ANACR, et,  
depuis celui de Châteauroux (1996), où des "Amis" ont été élus  
membres "associés" du Bureau national, notre structuration a  
progressé. Ces "Amis" élus dans les organismes nationaux de  
direction de l'ANACR, dont le nombre s'est notablement accru  
lors du récent congrès de Saint-Brieuc (de 27 à 46 pour le  
Conseil national, de 11 à 16 pour le Bureau national), forment  
respectivement la Commission nationale des "Amis" et la  
Direction nationale des "Amis" chargées d'animer et de coor-  
donner l'activité des "Amis" au plan national. Par ailleurs, le  
congrès de Saint-Brieuc, dont le temps consacré à la  
Commission "Amis" a été doublé par rapport aux congrès pré-  
cédents, a été un fructueux moment d'échanges et de  
réflexions sur l'organisation et l'activité des "Amis".

Lors de ce congrès de Saint-Brieuc, la question - récurrente  
comme l'on dit - de l'existence d'une organisation nationale  
des "Amis" a été à nouveau posée, lors de la réunion de la  
Commission des "Amis". A cette question, qui n'a rien de  
tabou, il avait été répondu, notamment déjà lors des deux  
congrès précédents, qu'avant de se poser la question concrète  
de la pose des tuiles faïtières, il fallait en premier lieu se poser  
celle de la consolidation des fondations, celle de l'édification  
des murs, de la mise en place des étages, etc.

A l'évidence, nous avons progressé dans la construction des  
"Amis de la Résistance", mais il est non moins évident que celle-  
ci est loin d'être achevée et qu'elle reste à consolider dans  
nombre de départements.

Il y a des inconvénients évidents à l'absence juridique de struc-  
ture nationale. C'est le cas pour ce qui concerne des possibi-  
lités de nouer des partenariats au plan national avec d'autres  
structures ou les Pouvoirs publics d'obtenir des subventions.

Sur le plan de notre fonctionnement interne, la mise en place  
de la direction nationale des Amis et de la Commission natio-

nale des "Amis", et la tenue de nos réunions nationales ont  
limité mais non annulé les inconvénients de l'absence de struc-  
ture nationale.

En tout état de cause, tout approfondissement de notre  
réflexion collective en ce domaine ne peut avoir de concrétisa-  
tion que dans le cadre d'un congrès et sur la base d'un postu-  
lat : assurer durablement le renforcement des liens entre  
l'ANACR et les "Amis de la Résistance", sur la base des orien-  
tations communes qui sont les nôtres, et qui ne peuvent qu'être  
communes.

Par ailleurs, notamment du fait des nécessités liées à l'âge qui  
s'avance, la tendance à confier à des "Amis" des responsabi-  
lités au sein même des directions locales et départementales de  
l'ANACR des responsabilités se développe. C'est certes là une  
marque de confiance à l'égard des "Amis" et il est vrai une des  
missions des "Amis" que d'apporter ce concours quand néces-  
saire.

Toutefois, il convient si possible de ne pas "manger son blé en  
herbe", et d'être attentif à ce qu'un cadre "Ami" pris par une  
responsabilité au niveau de la direction départementale de  
l'ANACR soit remplacé à celle des "Amis" : pour l'essentiel, le  
rôle des responsables "Amis" reste de développer l'implanta-  
tion, la structuration et l'activité des "Amis". Et puis, il serait  
très négatif, alors qu'il y a dans telle localité, tel département,  
des Résistants en capacité et ayant la volonté de poursuivre  
leur combat, de les en dessaisir, alors qu'ils beaucoup à ap-  
porter, ne serait-ce qu'aux "Amis", par leur action, par leur  
exemple et leurs conseils. Ayons aussi la modestie de dire que  
rares sont les départements où il y a suffisamment de cadres  
"Amis" porteurs d'une expérience d'action permettant tout à la  
fois de maintenir l'animation de la nécessaire activité des  
"Amis" et de faire face aux besoins qui pourraient se faire jour  
au niveau de l'ANACR elle-même.

Certes, des exemples le montrent, ici où là le problème de la  
relève peut se poser de manière concrète et être une absolue  
nécessité, mais, ce qui est plus efficace pour le présent, forme-  
teur et prometteur pour l'avenir, c'est le travail d'équipe qui per-  
met la transmission non pas des titres ou du "pouvoir" - ce qui  
serait dérisoire - mais de l'expérience, c'est de donner pleine-  
ment sens au terme "associé" joint aux "Amis" membres de  
directions. C'est à dire associés à l'information la plus complète,  
associés à la prise de décision, associés à la mise en œuvre  
des décisions et, quand cela est possible, associés à la repré-

sentation extérieure. L'idée, parfois exprimée ici ou là, que les  
"amis" associés auraient vocation à n'assurer en quelque sorte  
que l'exécution de tâches pratiques, serait évidemment grosse  
de désillusion à terme. A l'inverse, dans quelques cas, les  
"Amis" ont parfois tendance à jouer "solo", ce qui est négatif,  
car les "Amis" se privent de l'aide nécessaire des Résistants et  
cela peut entraîner des redondances et des incompréhensions.

Il importe donc de bien réaffirmer la complémentarité et la soli-  
darité de l'action de l'ANACR et de celle des "Amis", sur la  
base des orientations de l'ANACR, dans le cadre d'un "partenari-  
at confiant" qui permettra d'assurer au mieux les tâches du  
présent et de préparer l'avenir.

Il est aussi important - toujours pour l'avenir - que les "Amis" se  
fassent reconnaître comme des interlocuteurs par les Pouvoirs  
publics, et donc d'arriver à vaincre les "réticences" qui peuvent  
exister en leur sein, ainsi que parmi certaines organisations et  
structures qui ne voient pas forcément d'un bon œil notre déve-  
loppement. Disons aussi qu'il peut arriver que des camarades  
au sein de l'ANACR soient soucieux de garder une certaine  
exclusivité de l'apparition officielle, ce qui n'est pas productif  
pour l'avenir, car c'est bien de l'avenir qu'il s'agit. Il est en effet  
souhaitable qu'à chaque fois que cela est possible - et cela l'est  
assez souvent - les "Amis" soient associés aux côtés des  
Résistants aux cérémonies et délégations officielles, ce qui  
implique souvent pour les comités départementaux de l'ANACR  
d'avoir la démarche de les introduire. Aujourd'hui, des  
Résistants - et notamment des membres de l'ANACR dans la  
plupart des départements - sont membres des Jurys départe-  
mentaux du Prix du Concours de la Résistance et de la  
Déportation, et c'est très bien ainsi. Mais il est non moins évi-  
dent que cette situation ne va pas se pérenniser et que le pro-  
blème de la relève, si l'on veut que le Concours dure, est sinon  
concrètement du moins théoriquement posé, à une échéance  
qui n'est pas dans des lustres. Il nous faut donc la préparer dès  
maintenant. Et la formule qui existe déjà dans plusieurs départe-  
tements, où à côté du représentant de l'ANACR, un "Ami" de  
la Résistance siège en tant que personne qualifiée dans le Jury  
est à généraliser, en ayant conscience qu'il faudra vaincre bien  
des réticences, s'abritant notamment sur une lecture restrictive  
des textes fixant la composition des jurys.

Mais, bien sûr, leur reconnaissance, c'est d'abord par leur  
action que les "Amis" l'imposeront, en portant vers l'extérieur  
les valeurs de la Résistance. Nous ne saurions en effet nous  
cantonner à la nécessaire commémoration de ce qu'ont été la  
Résistance et ses hauts faits, ou à la seule étude de l'Histoire  
de la Résistance : la finalité des "Amis de la Résistance  
(ANACR)", c'est en premier lieu le combat pour les valeurs  
patriotiques, humanistes et démocratiques de la Résistance,  
notamment en luttant contre le négationnisme et les résur-  
gences du fascisme et de la xénophobie, ce qui implique de  
s'adresser à l'ensemble des couches de la population et en par-  
ticulier aux plus jeunes.

C'est en ce sens, sur ce créneau spécifique que nous sommes  
pratiquement les seuls, ANACR et "Amis", à occuper, que nous  
sommes pleinement impliqués dans le débat et le combat  
démocratique contemporain. Cela, dans le respect plein et  
entier du pluralisme de l'ANACR et des "Amis", lequel ne pour-  
rait être préservé si nous intervenions sur toutes les questions  
politiques, économiques et sociales, nationales et internatio-  
nales.

## MONTÉLIMAR : LA RENCONTRE ANNUELLE

Les "Amis de la Résistance (ANACR)" de la Drôme  
ont, comme chaque année, organisé des manifesta-  
tions de la mémoire, faisant appel en ce mois de mars  
2001 au témoignage de Pierre Fugain et de Raymond  
Aubrac.

Les jeunes, salle Michel-Petruciani



Mobilisé à 20 ans, un mois avant la fin de la "drôle de  
guerre", Pierre Fugain commence par s'évader du train  
qui l'emprisonne, prisonnier, finir la guerre dans un stalag  
allemand. De retour à Grenoble fin 1940, il est étudiant  
et pion au Lycée Champollion. Militant communiste,  
engagé dans la lutte anti-fasciste et clandestine, il  
réunit des camarades, distribue des tracts, manifeste  
contre le régime pétainiste.

Arrêté en mai 1941 par la police de Vichy et emprison-  
né dans le sinistre Fort Barraux, Pierre Fugain y ren-  
contre des militants avertis et des syndicalistes, notam-  
ment de la CGT. Profitant d'une permission exception-  
nelle accordée pour la naissance de son fils Michel (le  
futur chanteur...) pour prendre le large en juin 1942, il

devient alors veilleur de nuit au garage des  
Messageries de la Presse d'où partent des fourgons du  
"Petit Dauphinois".

Contacté par un officier de la Résistance pour utiliser  
les camionnettes en transportant le courrier de son  
réseau, il intègre peu après le réseau de renseigne-  
ments Coty, dont l'activité est d'espionner les forces  
ennemies et de transmettre les renseignements à  
Londres. D'abord responsable des liaisons Sud-Est  
puis membre de la direction nationale, il deviendra en  
1944 l'adjoint du chef national, le réseau étant basé à  
Grenoble. Il a retracé il y a quelques années l'action  
capitale de son réseau dans un livre, "L'Œuvre",  
rare témoignage sur une activité souvent mal connue  
de la Résistance. Il préside aujourd'hui l'ANACR de  
l'Isère.

Ingénieur des Ponts et Chaussées, Raymond Aubrac,  
qui a épousé en décembre 1939 une agrégée d'histo-  
re, Lucie Bernard, est fait prisonnier en 1940. Evadé en  
août 1940, de l'aide de son épouse, il s'installe avec  
elle à Lyon où il est d'abord ingénieur conseil, puis  
entre dans un bureau de travaux publics, tout en par-  
ticipant depuis 1940 au mouvement de résistance  
"Libération". Résistant de la première heure, il est chargé  
en 1942 du réseau para-militaire et affecté à l'état-  
major du général Délestrait, chef de l'Armée Secrète.  
Arrêté par la police de Vichy le 15 mars 1943, Raymond  
Aubrac est mis en liberté provisoire le 10 mai. Le 21  
juin, lors de la rencontre de Caluire, il est arrêté par  
Klaus Barbie avec Jean Moulin. Quatre mois plus tard,  
son épouse Lucie parvient à le libérer avec l'action d'un  
groupe franc. Les Aubrac doivent alors trouver refuge  
auprès de résistants de l'Ain et du Jura, avant de  
rejoindre la Grande-Bretagne par un avion de la RAF le

8 février 1944. Raymond Aubrac siégera ensuite à  
Alger à l'Assemblée Consultative Provisoire, avant  
d'être nommé au début d'août 1944 Commissaire  
Régional de la République pour la Provence par le  
général de Gaulle. Il débarquera le 18 août à Saint-  
Tropéz et, depuis Marseille, il s'emploiera à rétablir la  
légalité républicaine dans les 6 départements de la  
Région. Il a publié "Où la mémoire s'attarde", Editions  
Odele Jacob 1996 (Poche 2000) et "La Résistance",  
Editions Hazan 1997.

Ce sont ces deux résistants éminents que Mireille  
Monier, présidente départementale des "Amis de la  
Résistance (ANACR)", et Jean Lovie, président du  
comité de Montélimar des "Amis" ont présenté le 6  
mars dernier à 430 lycéens et collégiens réunis dans la  
matinée dans l'auditorium "Michel-Petruciani" à  
Montélimar.

Introduisant les exposés de ces deux témoins d'un  
combat héroïque contre l'occupation nazie et la trahison  
de Vichy, Mireille Monier rappela que l'extrême  
droite fasciste, nostalgique d'Hitler n'a pas désarmé.  
Parmi tant d'autres faits, devait-elle déclarer, "vous  
devez savoir que des groupuscules violents se réunis-  
sent ça et là en Europe, lançant des expéditions puni-  
tives contre des boucs émissaires au nom de la race,  
de la religion. Ecoutez les voix de nos invités : elles sont  
là pour vous aider à être plus forts face à la vie qui vous  
attend, pour que demeure le bien le plus fragile, le plus  
précieux, la liberté. Vous êtes, Collégiens et Lycéens,  
les porteurs de la flamme de l'esprit de la Résistance".

Quant à Jean Lovie, s'adressant aux jeunes ainsi ras-  
semblés, il leur affirma "Les Amis de la Résistance, ce  
sera vous". Une affirmation qui devait confirmer l'at-  
tention et l'intérêt portés tout au long de la rencontre

par ces collégiens et lycéens avides de mémoire.  
S'adressant au terme de deux heures de débat aux  
jeunes, Raymond Aubrac leur lança "non seulement  
vous avez un devoir de mémoire, mais également un  
droit à la mémoire". Et Pierre Fugain d'ajouter : "La  
Résistance ne peut être perçue comme un musée mais  
plutôt comme une flamme vivante. A vous de reprendre  
le flambeau". Le message est passé.

En soirée, à 18 heures, les deux résistants entourés  
de Jean Buisson, président départemental de l'ANACR,  
de Mireille Monier-Lovie et Jean Lovie devaient à nou-  
veau s'exprimer à l'auditorium devant une assistance  
nombreuse où se mêlaient jeunes et moins jeunes.  
Reçus à l'Hôtel-de-Ville de Montélimar, Raymond  
Aubrac et Pierre Fugain signèrent le livre d'or de la ville ;  
Pierre Fugain rappela que leur combat ne s'était pas  
achevé avec l'Armistice : "Nous poursuivons toujours  
la guerre contre tout ce qui menace la liberté".  
Un combat que les "Amis de la Résistance" drômois  
entendent poursuivre tant que nécessaire.

La Tribune.



# JOURNEE NATIONALE DE LA RESISTANCE, LE 27 MAI

Depuis le début avril et courant mai, le Secrétariat national des "Amis de la Résistance (ANACR)" s'est adressé aux parlementaires pour solliciter leur appui à la demande formulée par les organisations de Résistants de voir inscrire parmi les commémorations nationales une "Journée Nationale de la Résistance", chaque année, le 27 mai. Ou le jour ouvré le plus proche si le 27 mai est un samedi ou un dimanche. Journée durant laquelle une information sur la Résistance, son combat et ses valeurs serait effectuée dans les établissements scolaires.

D'ores et déjà, nous publions ci-dessous une première liste d'une centaine de parlementaires approuvant notre démarche, de tous les groupes de l'Assemblée nationale et du Sénat - parmi lesquels Madame Anne-Marie Idrac, ancienne ministre, Messieurs Alain Juppé, ancien Premier ministre, Robert Badinter, François Léotard, Philippe Douste-Blazy, Raymond Courrière, Xavier Deniau, Jacques Pelletier, Jacques Barrot, anciens ministres, Claude Estier, président du groupe socialiste au Sénat, Robert Hue...

Ainsi, Madame Anne-Marie Idrac écrit "C'est bien volontiers que j'accompagne votre démarche, d'autant plus que mon père, André COLIN, fut membre du C.N.R. et que j'ai moi-même été élevée à la lumière des valeurs patriotiques, démocratiques et humanistes des Résistants."

De son côté, Monsieur Alain Juppé déclare "Notre pays a eu le courage de regarder en face les pages les plus sombres de son histoire, sans se cacher les fautes commises en son nom et les responsabilités collectives. La Journée Nationale de la Déportation, le 29 avril, symbolise notamment ce devoir de mémoire. Il est selon moi, aussi important qu'il honore solennellement ceux qui, dans la Résistance intérieure ou la France Libre, ont combattu la barbarie de ceux qui en ont été les victimes. J'ajoute que cette journée serait l'occasion d'une action pédagogique indispensable en direction, notamment des plus jeunes. c'est pourquoi j'appuie sans réserve cette initiative."

## DEPUTES

### Aisne

- M. Jacques DESSALANGRE (Groupe Radical, Citoyen, Vert - RCV)  
- M. Raymond DUTEIL (Union pur la Démocratie Française - UDF)

### Allier

- M. Pierre GOLDBERG (Groupe Communiste - COM)  
- M. André LAJOINIE (COM)  
- M. Gérard CHARASSE (RCV)

### Alpes-Maritimes

- M. André ASCHIERI (RCV)

### Ardeche

- M. Pascal TERRASSE (Groupe socialiste - SOC)  
- M. Jean PONTIER (RCV)

### Aube

- M. Pierre MICAUX (UDF)

### Aude

- M. Jean-Claude PEREZ (SOC)  
- M. Jean-Paul DUPRE (SOC)

### Aveyron

- M. Jean RIGAL (RCV)

### Bouches-du-Rhône

- M. M. Sylvie ANDRIEU-BACQUET (SOC)

### Cantal

- M. Alain MARLEIX (Rassemblement Pour la République - RPR)

### Charente-Maritime

- M. Didier QUENTIN (RPR)

### Dordogne

- M. René DUTIN (COM)

### Doubs

- M. Joseph TYRODE (SOC)

### Drôme

- Mme Michèle RIVASI (app. SOC)

- M. Eric BESSON (SOC)

- M. Michel GRÉGOIRE (SOC)

### Gard

- M. Alain CLARY (COM)

- M. Patrick MALAVIEILLE (COM)

### Haute-Garonne

- M. Philippe DOUSTE-BLAZY (UDF)

- M. Gérard BAPT (SOC)

- M. Mme Yvette BENAYOUN-NAKACHE (SOC)

### Gironde

- M. Alain JUPPÉ (RPR)

### Hérault

- M. François LIBERTI (COM)

### Indre

- M. Jean-Paul CHANTEGUET (SOC)

### Indre-et-Loire

- M. Philippe BRIAND (RPR)

### Isère

- M. Didier MIGAUD (SOC)

- M. Georges COLOMBIER (Démocratie Libérale - DL)

- Gilbert BIESSY (COM)

### Landes

- M. Alain VIDALIES (SOC)

- M. Jean-Pierre DUFAU (SOC)

### Loir-et-Cher

- M. Maurice LEROY (UDF)

### Haute-Loire

- M. Jacques BARROT (UDF)

### Loiret

- M. Antoine CARRE (DL)

- M. Xavier DENIAU (app. RPR)

### Lot-et-Garonne

- M. Jérôme CAHUZAC (SOC)

### Maine-et-Loire

- M. Hubert GRIMAUULT (UDF)

- M. Christian MARTIN (UDF)

### Morbihan

- M. Jacques LE NAY (UDF)

### Moselle

- M. Michel LIEBGOTT (SOC)

### Nord

- M. Dominique BAERT (SOC)

### Orne

- M. Jean-Claude LENOIR (DL)

### Pas-de-Calais

- M. Jean-Claude LEROY (SOC)

### Puy-de-Dôme

- M. Maurice ADEVAH-POEUF (SOC)

### Pyrénées-Atlantiques

- M. Pierre MENJUCQ (UDF)

### Hautes-Pyrénées

- M. Pierre FORGUES (SOC)

### Haut-Rhin

- M. Francis HILLMEYER (UDF)

### Rhône

- M. Robert LAMY (RPR)

- M. André GERIN (COM)

### Haute-Saône

- M. Jean-Pierre MICHEL (RCV)

### Saône-et-Loire

- M. Jacques REBILLARD (RCV)

- M. Dominique PERBEN (RPR)

### Sarthe

- M. Jean-Claude BOULARD (SOC)

### Haute-Savoie

- M. Claude BIRRAUX (UDF)

Monsieur Robert Hue, après avoir exprimé son appui à la demande d'instauration d'une Journée Nationale de la Résistance, poursuit "Je tiens à marquer mon profond attachement à l'hommage que vous rendez à toutes celles et ceux qui, au péril de leur vie, ont su défendre le juste idéal de paix, de justice et de liberté qu'ils partageaient face à la barbarie nazie. Par cet hommage, par notre travail commun de mémoire, ils peuvent être assurés que leur souvenir demeure présent parmi nous et que nous nous efforçons, dans la suite de leur combat, de poursuivre leurs actions, pour un monde de paix, de liberté, de tolérance et de justice, dans la voie de leur combat contre le nazisme et le fascisme."

"Je crois en effet - écrit Monsieur François Léotard à propos de l'instauration d'une Journée Nationale de la Résistance - qu'une telle décision, si elle était prise, permettrait de diffuser largement les valeurs, toujours actuelles, de tous ceux qui ont au péril de leur vie combattu le nazisme, l'occupation de notre pays et la collaboration."

"J'appuie volontiers votre demande d'instauration d'une Journée Nationale de la Résistance, le 27 mai" déclare monsieur Claude Estier, "l'engagement de l'ANACR est primordial en ce qui concerne la préservation de la mémoire patriotique démocratique et humaniste des Résistants français qui est actuellement trop souvent gommée sous prétexte d'une repentance perpétuelle. Je soutiens donc pleinement votre initiative", conclut Monsieur Jean-Yves Auteuxier.

"Je comprends et je partage les motivations qui vous animent - écrit Monsieur Philippe Douste-Blazy - Il est, en effet, essentiel de maintenir la mémoire de la Résistance. Ainsi, je vous indique qu'à Toulouse cette commémoration a lieu depuis deux ans, à l'initiative de l'ANACR."

"En qualité d'Ami de la Résistance - précise monsieur Georges Colombier - j'appuie la demande d'instauration chaque année d'une Journée Nationale de la Résistance, le 27 mai ou le jour ouvré le plus proche"

"J'appuie votre demande..", ainsi s'expriment près de cent parlementaires...

## Seine-Maritime

- M. Jean-Claude BATEUX (SOC)

- M. Daniel PAUL (COM)

## Yvelines

- Mme Anne-Marie IDRAC (UDF)

- M. Jacques MYARD (RPR)

- Mme Annette PEULVAST-BERGEAL (SOC)

## Somme

- M. Maxime GREMETZ (COM)

## Var

- M. Robert GAÏA (SOC)

- M. François LEOTARD (UDF)

- M. Guy MENUT (SOC)

- M. Arthur PAECHT (UDF)

## Vaucluse

- M. Jean-Michel FERRAND (RPR)

## Vendée

- M. Joël SARLOT (DL)

## Essonne

- M. Nicolas DUPONT-AIGNAN (RPR)

## Hauts-de-Seine

- Mme Janine JAMBU (COM)

## Val d'Oise

- M. Robert HUE (COM)

## SENATEURS

### Aisne

- M. Jacques PELLETIER (Rassemblement démocratique et Social Européen-R.D.S.E)

### Aude

- M. Roland COURTEAU (Groupe socialiste-SOC)

- M. Raymond COURRIERE (SOC)

### Creuse

- M. André LEJEUNE (SOC)

Par ailleurs, de nombreux conseillers régionaux - dont MM. Martin MALVY, ancien ministre, président de la Région Midi-Pyrénées, et François SALVY, président de la région Limousin - et conseillers généraux partout à travers la France ont exprimé le même soutien. Un nombre conséquent de municipalités ont adopté la commémoration annuelle dans leur commune de la "Journée Nationale de la Résistance", le 27 mai ou le jour ouvré le plus proche. De même, plusieurs Inspecteurs d'académie - nous avons eu l'occasion de la mentionner dans le "Journal de la Résistance" - ont incité les chefs d'établissements à organiser le 27 mai dans les lycées et les collèges l'information sur la Résistance préconisée par la circulaire de Madame Ségolène Royal.

Ainsi l'exigence de l'instauration d'une "Journée Nationale de la Résistance" grandit. La bataille pour que soit reconnue la part décisive prise par la Résistance dans la libération de la France et la restauration des libertés démocratiques et de la république dans notre pays continue...

## QUE FONT-ILS DES CONVENTIONS DE GENEVE?

Depuis la victoire alliée sur le nazisme, il a été souvent déploré que pendant la seconde Guerre Mondiale, le C.I.C.R. (Comité International de la Croix Rouge) ait fort peu agi, comme s'il n'avait pas pour raison d'être la défense et la mise en œuvre d'un droit humanitaire au plan international. Il a été répondu qu'à l'époque qu'il ne disposait pas d'un instrument juridique lui permettant de développer une action quelque peu efficace.

Il est exact qu'un texte élaboré en 1934 par une conférence qui siégea à Tokyo prévoyait les règles et mode de protection des populations civiles contre des occupations par des troupes étrangères. Il est également exact que les signataires avaient prévu sa ratification selon les formes propres à chaque Etat en 1940. De 1934 à 1940, les armées nazies avaient balayé une grande partie de l'Europe et déjà soumis à une répression sanglante les populations civiles de la Pologne à la France.

Depuis la victoire, les négociations ont

repris et le secrétaire général de l'O.N.U. M. Kofi Annan, a pu présider en 1949, à Genève, le 50<sup>e</sup> anniversaire de 4 conventions répondant aux soucis des protagonistes de 1934.

Inspirées par les anciens travaux de Tokyo, 4 conventions contiennent un article commun incontestablement satisfaisant (mais au passage : pourquoi 4 conventions, si la disposition essentielle est la même dans chacune ?).

Que dit ce texte ?

"En cas de conflit armé ne présentant pas un caractère international et surgissant sur le territoire de l'une des hautes parties contractantes, chacune des parties du conflit sera tenue d'appliquer au moins les dispositions suivantes :

Les personnes qui ne participent pas directement aux hostilités, y compris les membres des forces armées qui ont déposé les armes et les personnes qui ont été mises hors de combat, par maladie, blessure, détention ou pour toute autre cause,

seront en toutes circonstances traitées avec humanité, sans aucune distinction de caractère défavorable basée sur la race, la couleur, la religion ou la croyance, le sexe, la naissance ou la fortune ou tout autre critère analogue.

A cet effet sont et demeurent prohibées... a) Les atteintes portées à la vie et à l'intégrité corporelle, notamment le meurtre sous toutes ses formes, les mutilations, les traitements cruels, tortures et supplices; b) Les prises d'otages; c) Les atteintes à la dignité des personnes, notamment les traitements humiliants et dégradants..."

Précisons que la quatrième convention est relative à la protection des personnes qui en temps de guerre vivent en territoire occupé ou ennemi.

La lecture de ce texte amène obligatoirement à évoquer de nombreuses situations connues dans le monde depuis 1945, lors de conflits présentant ou non un caractère international. Tout le monde est bien obligé de penser avec une profonde tristesse

se à l'Afghanistan, le Proche-Orient, à l'ancienne Yougoslavie, à la Tchétchénie, à tant d'Etats Africains et Sud Américains... Les juristes du C.I.C.R. ont bien décidé, en 1977, d'ajouter à ces textes de 1949 des protocoles additionnels, dont l'un interdit les déplacements forcés de populations. On voit instantanément quels en fut l'effet...

Ajoutons que les textes cités ont été ratifiés par la plupart des Etats signataires, mais pas par les Etats-Unis.

### DERNIERE MINUTE

Au moment où nous mettons sous presse, nous apprenons que la juge des référés avait rendu le 23 mai une ordonnance déclarant recevable la plainte des familles de Rose Bianco Blanc et Francine Fromond contre les Editions Albin Michel et Gilles Verlant auteur du livre "Gainsbourg". De plus elle enjoignait aux Editions Albin Michel de faire fixer dans chaque livre un erratum rétablissant la vérité à l'égard des trois résistants diffamés, et de faire supprimer le passage incriminé dans les rééditions. Nous reviendrons sur ce sujet dans notre prochain numéro.



## AUDE

L'Assemblée générale bisannuelle 2001 de l'ANACR de l'Aude a eu lieu le 4 avril à Saint-André-de-Roquelongue, accueillie par M. le Maire Roger Dupuy, en présence de M. le premier vice-président du Conseil général de l'Aude, M. Jacques Arino, du président de l'UFAC, M. François Girardet, du représentant du président du Comité d'Entente de Carcassonne, du président des porte-drapeaux et de l'Association des Anciens d'Extrême-Orient, de MM. de Prada, président de la FNDIRP, Sentenac, président départemental de l'Amicale des Guerrilleros Espagnols FFI, Sanchez, le secrétaire général et président local de l'ARAC, Adolphe Casse, président de l'APG-CTM, du président de la FNACA, du représentant de l'UNP, du président de l'UNDSOR, de M. Catelin, directeur de l'ONAC représentant M. le Préfet excusé.

Après avoir observé une minute de recueillement à la mémoire des disparus depuis le congrès 2000, le secrétaire général Charles Biart et le trésorier départemental Lucien Pally présentèrent les bilans respectifs de l'année 2000, qui furent adoptés à l'unanimité.

Avant d'ouvrir les débats sur les questions diverses, le président René Chort fit un compte-rendu du Congrès National de Saint-Brieuc qui fut parfaitement réussi, et insista sur les félicitations et remerciements à adresser aux camarades organisateurs, notamment aux " Amis de la Résistance (ANACR) " des Côtes d'Armor qui prirent une large part à l'organisation de ses travaux.

La discussion permit de faire un large tour d'horizon sur les divers événements et les valeurs que les anciens résistants veulent défendre avec insistance et détermination.

En particulier, il fut aussi décidé concernant la " Journée Nationale du 27 mai " que, pour la 5<sup>e</sup> année consécutive, une cérémonie au monument aux morts de la Résistance de Carcassonne et d'Esperanza aura lieu le dimanche 27 mai 2001. Les maires de Carcassonne et d'Esperanza, le président du Conseil général, le député, de Carcassonne, plusieurs associations patriotiques partageant le souhait d'instauration d'une Journée Nationale de la Résistance, s'associent à l'ANACR, afin que cette célébration conserve le même impact quel es années précédentes.

Après le rapport moral du président portant notamment sur le 27 mai et le 8 mai, les discours du maire de Saint-André-de-Roquelongue, du président de l'UFAC et du président du Conseil général clôturèrent les travaux.

Puis un cortège, précédé de 16 drapeaux, se rendit au monument aux morts pour un dépôt de gerbes (Conseil général, Maire et ANACR).

(D'après les informations communiquées par René Chort)

## LOIR-ET-CHER

Le comité départemental ANACR du Loir-et-Cher a tenu son assemblée générale le 23 mai dernier à la mairie de Saint-Gervais.

La discussion permit d'évoquer les différentes cérémonies locales rendant hommage à la Résistance-Déportation dans le département. Citons celle de Seur, à la Chaussée-s-Victor, où la municipalité, les anciens combattants et les associations de résistants ont rendu hommage à Robert Auger et Maurice Caillard, devant le monument des fusillés, rue de Montprofond. M. Reineau pour l'ANACR du Loir-et-Cher, et Mme Gourault rappelèrent le courage et le sacrifice des deux hommes pendant l'occupation nazie. Citons aussi celle de Blois, le jour de la Déportation fêtée au chef-lieu du département.

Le 2 mai 2001 à Chateaufort, M. Enager, nouveau maire, reçut une centaine de personnes au rassemblement ANACR. Madeleine Ligneul y a rendu hommage aux résistants du canton disparus suite aux arrestations qui ont suivi, au printemps 1944, le parachutage d'armes (affaire Liolioli). Les frères Bourbonnais et Cabreux, ne devaient pas revenir d'Allemagne. Le nouveau maire de Saint-Agnan a donné son adhésion aux " Amis de la Résistance ".

Après le " Chant des Partisans " et le " Chant des Marais ", un vin d'honneur fut offert par la municipalité.

## LOIRE

Le comité ANACR du Roannais a tenu son Assemblée générale le 3 février 2001, à la Maison des Combattants et de la Paix. Une quarantaine de participants étaient présents, mais il y avait beaucoup d'excusés, retenus par la maladie.

Le président Maurice Chalumeau remercia les personnalités présentes : M.M. Jean Auroux, maire de Roanne, Daniel Barret, maire de Riorges, Daniel Rimaud, maire de Mably, Debenoit représentant le maire du Coteau, plusieurs présidents d'associations : M. Armand Tachet, du " Souvenir Français ", Mmes Forenbach, pour la FNDIRP, Belfort pour l'UNADIF, M.M. Jean-Paul Dégoutte, gérant du " Résistant de la Loire ", Robert Pan, des Moins de 20 ans, maître Ferrier à l'origine des expositions, l'abbé Paul Clément, président d'honneur de ANACR départementale, venu de Lyon.

Le président demanda une minute de recueillement pour honorer les disparus.

Puis lecture fut faite du procès-verbal de l'Assemblée générale de janvier 2000. Rapport d'activités de l'année 2000 par le secrétaire A. Patin, rapport financier de l'année 2000 par le trésorier P. Basset. Lorsque la commission de contrôle, présidée par Paulette Thorat, eut donné quitus au trésorier, tous les rapports furent adoptés à l'unanimité.

Les maires présents firent chacun une brève allocution, félicitant l'ANACR pour son action, malgré le temps qui s'écoule, et pour sa présence dans les diverses manifestations. M. Jean Auroux suggéra un livre collectif et rappela qu'il y a un devoir de mémoire.

Dans son allocution, Camille Pradet releva qu'il y a actuellement dans la Loire 87 Amis pour 10.000 sur le plan national. Après un demi-siècle, l'ANACR est toujours présente, malgré l'âge. Il rappela aussi le vœu émis pour que le 27 mai, soit la Journée Nationale de la Résistance, et qu'au cours du congrès, notre " Ami " et gérant du " Résistant de la Loire " a été nommé membre associé du Conseil National. Il termina en insistant sur l'importance du Mémorial de Saint-Etienne...

Jean-Paul Dégoutte présenta le bilan financier du " Résistant " et lança un appel pour conforter les finances.

Pour la résolution, Lucien Bacsich proposa celle de " France d'Abord " concernant la libération de Papon, ce qui est approuvé par l'ensemble des participants.

## JURA

L'Assemblée générale tenue le dimanche 2 mars à Damparis sous la présidence d'honneur de Michel Giniès, maire et conseiller général, témoigne d'un nouvel élan de l'ANACR dans le Jura.

Le président Fernand Ibanez, membre du Conseil national, était assisté de nombreux camarades de l'ANACR dont le dévouement à la cause de celle-ci est resté sans faille depuis bien des décennies : Léon Soyard, trésorier, René Ménégond, Raymond Bourgoïn, Angélo Moréno, tous par ailleurs vice-présidents du comité, riches d'un passé glorieux de résistants. Nous ne manquons pas d'y ajouter André Gagne pain, porte-drapeau, fidèle à son poste.

Le débat mit le cap sur la mise en place d'une structure des " Amis de l'ANACR " dans le Jura. Les premiers pas, conséquents, laissent augurer que des réels progrès sont possibles, dont témoigna l'élection du bureau du Jura-Nord. C'est ainsi que M. Gérard Fymey, maire de Brévans, Christian Dauphin, fils de fusillés, furent élus respectivement comme membres associés, vice-président et secrétaire du comité. D'autres " Amis " sont également élus au bureau.

Une résolution pour une Journée nationale de la Résistance, sur la paix et les droits de l'homme, sur la connaissance et la transmission aux nouvelles générations a été adoptée à l'unanimité.

Pierre Vuitton, secrétaire départemental, n'a pas manqué de faire part de sa riche expérience. Il en est de même de notre amie Mme Gaidry, membre associée du Bureau national qui fut invitée à notre assemblée afin qu'elle puisse faire part aux membres du comité du Jura-Nord des résultats de son expérience des " Amis de l'ANACR " de Haute-Saône, dont elle assure la présidence.

## VAR

Le Comité ANACR de la Seyne-sur-Mer a tenu son Assemblée générale au siège des Associations patriotiques, sous la présidence de Maurice Henri.

Après l'hommage aux morts, Josette Vincent, secrétaire générale, donna lecture du rapport d'activité, en présence de Charles Bot, adjoint au maire de La Seyne ; du docteur Arthur Paecht, député du Var, vice-président du Conseil général, de Raoul Casini représentant le comité de coordination des Associations locales des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, de Charles Fillon, membre du bureau départemental de l'ANACR, " Ami de la Résistance ", des représentants de " Rhin et Danube ", de l'ANACR, des Anciens Marins...

Jeanne Vaisse, présidente des " Amis de la Résistance (ANACR) " de la Seyne, rappela les activités organisées au cours de l'année écoulée, et notamment, pour marquer le 27 mai, la visite au Musée de la Résistance de Nice.

Le rapport moral du Président fut l'occasion de manifester la position de l'ANACR à propos des curieuses tentatives faites pour obtenir la libération de Papon et de la nécessité de commémorer officiellement, le 27 mai, la tenue de la première réunion plénière du Conseil National de la Résistance, dans Paris occupé. Les personnalités présentes déclarèrent leur accord avec le point de vue de l'ANACR.

Le bureau fut réélu à l'unanimité. Avec à la présidence d'honneur : Léon Mary, docteur Jean Sauvet, Philippe Giovannini, Joseph Bessone, Georges Beauché (tous décédés), docteur Pierre Brudeur, docteur Paul Baybaud, Marius Autran, Germaine Hénaff. Comme président : Maurice Oustrières, vice-présidents : Maurice Henri, Jeanne Vaisse, Alceste de Rovère (chargé en outre de la trésorerie), secrétaire générale : Josette Vincent.

## RHÔNE

L'exposition de l'ANACR " La Résistance ", présentée quatre jours durant, les 22, 23, 24 et 25 janvier 2001, au lycée Jean Moulin, Lyon 5<sup>e</sup>, a suscité un intérêt indéniable.

Avec l'agrément de Mme Lust, professeur, la contribution et l'intérêt de son adjointe, Mme Soataer, grâce au dévouement et à la conviction de Mme Chinal, professeur au collège, et à la grande compréhension et à l'implication des enseignants de 4<sup>e</sup>, un groupe de seconde, a pu suivre la chronologie des panneaux reconstituant cette période de notre histoire.

Les visites furent effectuées par groupes accompagnés de leurs professeurs, suivies de questions (une permanence a été assurée toute la durée de l'exposition), se sont succédées durant les quatre jours. Il y eut aussi des échanges directs avec des questions préparées par les élèves.

Un débat avait été organisé le 23 janvier dernier, au cours duquel trois classes de 3<sup>e</sup> (plus de 80 élèves) et leurs professeurs, purent s'informer auprès de témoins et acteurs de l'époque (et anciens de l'établissement) Marcel Chadebech, élève de 1932 à 1935, ex-commandant Caron des maquis de l'Azergues, accompagné d'Odile son épouse (agent de liaison à 16 ans).

Maurice Moissonnier, surveillant dans les années 1949 - 1950, professeur d'histoire, FTFP à 17 ans, Roger Tardy, ancien professeur de géographie de l'établissement, FTFP de l'Ain, Gilbert Chaussade, élève en 1942, André Ribouton, élève de 1936, de l'AS de Savoie, purent ainsi exprimer une diversité certaine d'approche de la Résistance, de leurs propres motifs d'engagement, du rôle joué mais aussi des difficultés rencontrées dans la vie de tous les jours, des dangers permanents, de leur vision des événements dans une période où l'information n'était pas aussi simple et crédible, répondant de leur mieux à la panoplie de questions posées par l'assemblée.

Deux heures bien vite passées ! Confiance d'une enseignante qui s'est beaucoup investie pour la réussite de cette manifestation : " les élèves y ont été sensibles. La dernière classe que j'ai amenée a trouvé l'échange trop court !... "

(Cf. A. Ribouton, le " Résistant du Rhône ", 2<sup>e</sup> trimestre 2001)

## GERS

Le congrès départemental de l'ANACR du Gers s'est tenu à Riscle le 21 avril 2001. L'assemblée fut ouverte par le président départemental Jacques Maury, en présence de Roger Lescure, délégué national (Compagnon de la Libération et commandeur de la Légion d'honneur). A leurs côtés avaient pris place M.M. Eugène, maire de Riscle, conseiller général, Jacques Patet, président du comité gersois des associations d'anciens combattants, Melle Volpato, secrétaire de l'Association des Lauréats du Concours de la Résistance et de la Déportation, MM. Laborde président d'honneur et Carrère, directeur départemental de l'ONAC représentant M. le Préfet.

Le président, après les souhaits de bienvenue aux congressistes venus nombreux fit observer une minute de silence en hommage aux camarades disparus durant l'année. Il fit ensuite l'historique de la Résistance dans le Gers.

Furent ensuite présentés les rapports d'activité et financier - tant sur le plan départemental que cantonal - qui reçurent l'approbation des participants.

Le président donna ensuite la parole à M. Fiton, professeur d'histoire qui présenta un cédérom sur la Résistance dans le Gers. Intervinrent ensuite M. Patet, sur le fonctionnement du comité gersois des Anciens combattants, et Melle Volpato, sur celui de la jeune association qu'elle représente.

L'assemblée comprenant de nombreux présidents d'associations approuva ensuite une motion soulignant " la nécessité de maintenir un ministère ou secrétariat d'Etat chargé des anciens combattants avec un budget autonome ", demandant l'institution d'une Journée nationale de la Résistance, le 27 mai.

Après Edgard Castéra qui dit sa volonté d'œuvrer pour la formation de ces " Amis " dans le Gers, Roger Lescure prit ensuite la parole pour rappeler ce qu'est l'ANACR, le rôle des " Amis ", l'hommage rendu à la Résistance française par le Commandement Allié, le cinquantenaire du débarquement de Normandie, le devoir de mémoire, les deux guerres coloniales, les forclusions, notre raison d'être, tout ce que nous devons faire pour que la France demeure une terre de liberté et de fraternité.

M. Carrère, directeur de l'ONAC, clôtura ces travaux en rappelant toute l'attention et le soutien qu'apportent les pouvoirs publics au monde combattant.

Après le vin d'honneur offert par la municipalité, la journée se termina par un repas fraternel.

## AINSE

Le congrès de l'ANACR de l'Ainse s'est tenu le 1<sup>er</sup> avril dernier à Montecourt-Lizerolles. Il fut ouvert par le président départemental Gaby Portemer, en présence de M. Roland Renard, vice-président du Conseil général et maire de la commune, qui souhaita la bienvenue à M.M. Georges Mahieux et Robert Foreau, membre du Secrétariat national des " Amis de la Résistance (ANACR) ".

Après les salutations de M. Renard, qui dit sa satisfaction d'accueillir les anciens résistants dans sa commune, le secrétaire Marcel Duella lut les excuses de nombreux adhérents retenus par d'autres obligations et surtout par la maladie, puis évoqua la mémoire des disparus depuis le dernier congrès départemental et pour lesquels quelques instants de recueillement furent alors observés. Puis le secrétaire donna ensuite la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale adoptée à l'unanimité.

Le président accueillit ensuite Mme Odette Grzegorzka, députée de l'Ainse, qui, en quelques mots, incita les résistants et les déportés à prendre contact avec les collègues et les lycéens afin de leur présenter " le devoir de mémoire. "

Après la présentation du rapport d'activité par le président Portemer, qui rappela la participation à une centaine de réunions, cérémonies, obsèques, informa de l'organisation par l'ANACR et la municipalité de Saint-Quentin d'une cérémonie le 8 avril, à la mémoire des 27 résistants du réseau " Musicien Tell " fusillés au stand de tir de la Sentinelle. Le président donna ensuite la parole au trésorier Gérard Sermoise pour le compte-rendu financier.

## NORD

Le samedi 26 mai a eu lieu la commémoration de la création du Conseil National de la Résistance (27 mai 1943).

Une quarantaine de participants assistèrent à cette émouvante cérémonie, durant laquelle plusieurs gerbes furent déposées au pied de la Noble tour (Mémorial Départemental de la Résistance et de la Déportation). Étaient présents Mme Yvonne Abbas, médaille militaire, Officier de la Légion d'honneur, résistante, déportée à Ravensbrück, présidente active du comité de Lille de l'ANACR et membre de la FNDIRP, M. Michel Deffrance, membre du Bureau national et secrétaire général de l'ANACR du Nord, M. Kanner, adjoint au maire de Lille, représentant Mme Martine Aubry, les " Amis de la Résistance (ANACR) ", du comité de Lille-La-Madeleine, Mme Michèle de Connick, présidente départementale de la FNDIRP, M. Delepau, musée de Bondues et CVR, M. Debergues, représentant l'UFAC et président de l'ARAC de Neuville en Ferrain, M. Guy Brasseur, association du Cercle Jean Moulin, JM. Jean-Paul Fossier, PCF, Mme Sylvie Daems, présidente du comité de Tourcoing des " Amis de la Résistance (ANACR) ", accompagnée d'une délégation, plusieurs représentants de la FNACA.

Dans son allocution, Yvonne Abbas rappela que " dès l'occupation en 1940, un esprit de résistance, des actes de résistance sont immédiatement présents. La Résistance s'organise et commence à agir malgré la sanglante répression de l'occupant. Le combat clandestin prend des formes plus montantes !

" Il y a eu des résistants dans toutes les classes sociales ; la classe ouvrière a cependant tenu une place particulière et payé un lourd tribut. Les Français dans leur grande majorité ont, dès le début, rejeté Vichy, sa politique et ses actes de trahison et de criminelle collaboration. Jusqu'en 1943, le chemin de l'union de la Résistance est difficile entre les organisations différentes par leur origine, leur conception... du combat.

Le général de Gaulle confie un rôle important à Jean Moulin, avec la mission de créer le Conseil National de la Résistance... C'est par conséquent le 27 mai 1943 que Jean Moulin, délégué par le général de Gaulle, organisa dans la clandestinité au 48 rue du Four à Paris, le rassemblement des représentants des principaux mouvements, réseaux, syndicalistes et partis politiques.

Ce fut un grand jour tant pour l'union de la Résistance que pour l'avenir de la France. En effet, " Dans cette guerre où la Patrie joue son destin, la formation du Conseil National de la Résistance, organe essentiel de la France qui combat, est un événement capital... "

La cérémonie fut suivie par la visite de la Crypte de la Noble Tour. L'urne qui s'y trouve contient des cendres des déportés morts atrocement dans ces camps dont les noms sont portés en relief sur le couvercle en bronze.

Une minute de silence particulièrement émouvante dans ce lieu symbolique clôtura cette cérémonie.

## SEINE ET MARNE

Depuis le début de l'année, plusieurs expositions, conférences et débats dans divers établissements scolaires du département ont marqué une importante activité du Comité départemental de l'ANACR.

Ainsi, la présentation de deux des expositions ont rencontré auprès des élèves le plus grand succès : l'une au collège Jules-Vernes à Provins, l'autre au lycée Bachelard de Chelles. Une autre suivra bientôt dans le courant d'avril dans le lycée de Nangis.

D'autres rencontres avec les collègues et les lycéens ont eu lieu, grâce en particulier aux efforts de notre camarade Decosse, dans les établissements de Melun, le Mée-sur-Seine, Provins, Nangis et Congis.

## SEINE-SAINT-DENIS

Le 21 janvier 2001 s'est tenue l'Assemblée générale de la section de Saint-Ouen de l'ANACR.

A la tribune, on notait la présence de Mme Dambreville, maire, de M. Alain Rouault, maire-adjoint, secrétaire général-adjoint de l'association, de Mme Denise Audouard, conseillère municipale déléguée à la vie associative. Dans la salle étaient présents les représentants de l'UFAC, la FNDIRP, et de la FNACA.

Après une minute de silence à la mémoire des camarades disparus, nous avons souligné le manque que laissent dans nos rangs Lucien Belloni et Marcel Quinbecq. Après une large discussion, très constructive s'ensuivit puis furent adoptés les termes d'une motion contre la libération de Papon, ainsi qu'une motion demandant que les déportés résistants bénéficient des mêmes avantages que ceux des déportés israéliens. Le bureau a été reconduit à l'unanimité.

## NOS DEUILS • NOS DEUILS • NOS DEUILS

Chaque mois, les comités de l'ANACR ont à déplorer le décès de vaillants camarades qui se distinguèrent dans les combats de la Résistance et de la Libération.

La Direction nationale de l'association et son journal adressent aux familles et amis des disparus, leurs condoléances et l'expression de leur fraternelle affection.

Georges CHARRIERE (Bouches-du-Rhône)

Né le 9 juin 1908, Georges Charrière devint ouvrier ajusteur en Région parisienne au milieu des années 1920. Adhèrent des Jeunesses communistes, il en devint en 1922 - 1923 secrétaire général de fait. Militant syndicaliste à la Fédération Unitaire des Métaux, puis à la SNAC de Boulogne-Billancourt, Georges Charrière entra en Résistance contre l'occupation nazie et le Régime de Vichy, développant son action clandestine en Charente-Maritime au sein des FTP puis des FFI, devenant capitaine à l'état-major départemental de la demi-brigade FFI. Après la guerre, devenu professeur dans l'enseignement technique, il fut secrétaire général du Comité départemental ANACR de la Seine. Devenu membre du Bureau National de l'ANACR au congrès de Nice en 1960, il le restera jusqu'au congrès de Blois en 1988, accédant alors à l'honorariat. Depuis, éprouvé par des ennuis de santé, il résidait dans la Région méditerranéenne.

Louis BRETON (Loiret)

Membre de la section ANACR de l'Orléanais, président d'honneur départemental de la FNDIRP et de l'AFMD du Loiret, Louis Breton, jeune ouvrier né en 1914 à Orléans, entra en Résistance début octobre 1940. Devenu l'un des responsables départementaux du Front National clandestin en mai 1941, il sera arrêté le 16 octobre suivant et connaîtra plusieurs prisons - dont la Centrale de Fontevault - avant d'être déporté à Mauthausen, dont il reviendra après 44 mois de souffrances. Il était chevalier de la Légion d'honneur, médaillé militaire, Croix de guerre avec palme, Croix CVR et Combattant Volontaire guerre 39-45, Croix du Mérite National yougoslave.

Octave TARDY, Gaston AUDREY, Maurice GUYON, Aldo BIANCO (Ain)

Octave Tardy vétérinaire des maquis de l'Ain est décédé à 92 ans. Il participa à la vie des camps naissants dans le Bugey, où ses qualités de mécanicien automobile se révélèrent indispensables, assurant les transports d'armes et de ravitaillement. Ainsi, le 11 novembre 1943, pour le célèbre défilé du maquis à Oyonnax, il fut un des chauffeurs d'un camion conduisant les hommes dans la cité des plastiques. Après la guerre, il fut longtemps maire de Brenod et Conseiller général de l'Ain.

Décédé à l'âge de 76 ans, Gaston Audrey entra en Résistance au camp Jo et participa aux actions armées contre l'occupant. Durant l'une d'elles, il fut blessé au Reculet. Il était titulaire de la Croix du Combattant.

Disparu à 78 ans, Maurice Guyon était un ancien résistant du 1<sup>er</sup> bat. FTFP de l'Ain. Il participa avec sa Cie à divers combats et sabotages de voies ferrées. Il était titulaire des Croix du Combattant et de CVR. Il était aussi maire honoraire de Germagnat.

Décédé à l'âge de 80 ans, Aldo Bianco participa à la Résistance active au 2<sup>e</sup> bat. FTFP de l'Ain jusqu'à la Libération.

Joaquín CARMONA, Delfino OLMEDO (Guerilleros)

Président de la section Inter-Gironde de l'Amicale des Anciens Guerilleros espagnols en France FFI, Joaquín Carmona avait 20 ans quand éclata l'insurrection franquiste. Capitaine de l'armée républicaine espagnole, il connut les camps français d'internement des républicains espagnols. Après être passé par les Compagnies de travailleurs étrangers, il passa en clandestinité et rejoignit les " Guerilleros " en 1942.

Ancien de l'Armée républicaine, Delfino Olmedo connut les camps du sud de la France. Après les GTE, il fit partie des Guerilleros de l'Aude jusqu'à la Libération.

Les Guerilleros déplorent aussi le décès de Francisco LOPEZ.

## ALPES-MARITIMES

Les adhérents du comité de Nice de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (ANACR), réunis en Assemblée générale le 27 janvier dernier, ont exprimé leur satisfaction à propos de la remise en fonction de la Commission départementale d'attribution des titres CVR, qui ne se réunissait plus depuis 1996, Commission composée des membres proposés par les grandes associations de résistants.

Ils se sont félicités également de l'union qui s'est faite au cours d'une réunion de toutes les organisations d'anciens résistants pour protester contre la censure appliquée par le Maire de Nice aux discours des résistants, les empêchant ainsi de rendre hommage à leurs camarades de combat tombés dans la lutte contre les nazis. Fut adopté un pressant appel fait en direction des " Amis de la Résistance (ANACR) ", les appelant à participer aux côtés des résistants au devoir de mémoire.

Serge ZAPALSKI (Haute-Loire)

Ancien chef départemental des MUR (Mouvements Unis de la Résistance) de la Haute-Loire à la période des combats de la Libération, Serge Zapalski, lieutenant-colonel des FFI " Géoivre ", avait accédé à cette responsabilité le 4 mars 1944 lorsque son prédécesseur, Emile Andrieux, dut quitter Le Puy pour aller siéger à l'Assemblée consultative provisoire d'Alger. Le 1<sup>er</sup> juin 1944 lui était confiée également la lourde charge de chef des FFI (Forces Françaises de l'Intérieur) de la Haute-Loire. Ses activités résistantes - notamment ses liaisons avec les chefs d'unité de maquisards - furent facilitées par les possibilités de déplacement que lui permettaient ses fonctions professionnelles de directeur départemental des services vétérinaires. C'est ainsi, par exemple, qu'il put être présent à la tête des résistants lors des combats de Saugues-La-Vachellerie au début de juin 1944, lors des engagements du Mont-Mouchet. En août 1944, il avait son PC à Allègre. Serge Zapalski était depuis 1969 président d'Honneur de l'ANACR de Haute-Loire et depuis 1984 membre du Comité d'Honneur National de l'ANACR. Homologué commandant de réserve en 1952, il était Chevalier de la Légion d'honneur, titulaire de la Croix de guerre avec palme, de la Médaille de la Résistance et de celle du CVR.

Madeleine HAMON (Côtes d'Armor)

Originaire de Plomélag-Guérand, Madeleine Hamon est décédée à l'âge de 90 ans. Ayant épousé en 1929 un jeune professeur de philosophie, Marcel Hamon, elle devint institutrice. Tous deux s'engageront dans le syndicalisme enseignant. En 1942, si son mari échappa à l'arrestation par la police de Vichy, Madeleine est arrêtée. Elle sera internée à la prison d'Angers avant d'être déportée à Ravensbrück. Elle était chevalier de la Légion d'honneur et titulaire de la Médaille militaire, de la Croix de guerre et de la Croix de Combattant Volontaire de la Résistance.

Edith LEZAD, André DURET, Louis PRUVOT (Somme)

Epouse du lieutenant Joseph Lezad, responsable du réseau " Zéro-France " et membre de l'état-major FFI de la Somme, Edith Lezad avait elle-même participé à l'action clandestine comme agent de liaison, et comme secrétaire de son mari. Elle était titulaire des Croix de guerre et de CVR ainsi que de témoignages de reconnaissance américain, belge et britannique.

André Duret avait participé à la campagne de France avec le groupe de grande Reconnaissance de Saint-Exupéry. Puis il continua à faire passer des avions en Algérie et au Maroc. Revenu en France, il contribua à sauver une quarantaine de Juifs et d'évadés. Il était officier de la Légion d'honneur et titulaire de la Croix de Guerre avec palmes.

Entré en Résistance, Louis Pruvot, arrêté puis évadé, continua son combat jusqu'à la Libération. Il prit ensuite le commandement du bataillon FFI VIII/2 qui s'illustra lors de la bataille des Ardennes et participa à la libération de la poche de Saint-Nazaire. Il était officier de la Légion d'honneur, Commandant des Ordres du mérite militaire, titulaire des Croix de Guerre 1940, avec étoile d'argent, et des Evadés.

L'ANACR de la Somme a aussi été endeuillée par la disparition de René CLERE, résistant décoré des Croix du Combattant et de CVR.

Maurice BRAUN (Seine-et-Marne)

Organisateur du Réseau Publican, Maurice Braun nous a quittés. Sous sa direction, ce réseau Buckmaster prit place dans la Résistance en Seine-et-Marne. On lui doit le premier parachutage d'armes à proximité de la capitale, en forêt de Fontainebleau. Arrêté avec nombre de ses camarades, torturé, Maurice Braun fut déporté au camp de Buchenwald.

## VENDEE

L'Assemblée générale de l'ANACR de Vendée s'est tenue au Poire-sur-Vie le samedi 23 mars 2001, en la salle Martelle.

Le président Gilbert Gross accueillit les participants, et présenta les regrets du général Raiffaud, retenu pour des raisons familiales. Il fut ensuite demandé une minute de recueillement à la mémoire des camarades décédés.

Puis le vice-président Jacques Meunier présenta le rapport moral, faisant état des diverses activités du comité départemental depuis la dernière A.G. Malgré les difficultés, les effectifs tiennent encore à peu près, et il y a l'espoir de voir venir des " Amis de la Résistance ". Il signala également les interventions - six cette année - du président Gross dans les établissements scolaires, tant publics que privés. Ce rapport fut adopté à l'unanimité. En l'absence de la trésorière, le vice-président Meunier présenta aussi le rapport financier voté à l'unanimité. Après une brève discussion, la séance fut levée.

Henri DUCROT (Val d'Oise)

Président de l'ANACR du Val d'Oise et membre du Conseil National de l'ANACR, Henri Ducrot entra en Résistance dès les premiers temps de l'occupation. Entré en premier lieu dans le réseau " France d'Abord ", il rejoignit ensuite les rangs de l'Armée Secrète (FFC), participant à la libération de Sannois, Herblay et Franconville au sein du groupe Desjours. Engagé volontaire à la Libération pour la durée de la guerre, il servit au sein du 401<sup>e</sup> régiment d'artillerie, participant à la campagne de France. Après la guerre, Henri Ducrot apporta un concours dévoué et précieux au monde combattant, en collaboration avec l'ODAC. Il était aussi vice-président de l'UFAC du Val-d'Oise, vice-président de l'Entente des Associations de Résistants Internés et Déportés au Val d'Oise. Henri Ducrot était chevalier de l'Ordre National du Mérite, titulaire des Croix du CVR, du Combattant Volontaire de la guerre 1939-1945, du Combattant, des Médailles de la France Libérée et commémorative 1939-1945, avec les barrettes " Engagé volontaire ", " Libération ", " France ".

Rafaël Martin LANZAROTE (Seine-Saint-Denis)

Sergent de la 145<sup>e</sup> brigade de Barcelone, en 1937, Rafaël Martin Lanzarote vint en France après la défaite de la République Espagnole. Après avoir été interné, il rejoignit en 1943 les FTP-MOI, intégrant la 35<sup>e</sup> brigade des Guerrilleros Espagnols. Sous les ordres du lieutenant-colonel Thomas Ortega dit Camillo, il participa à la récupération des Espagnols désignés pour le STO, à diverses actions contre l'occupant dans le Gers et participa à la libération d'Auch. Il était titulaire de la Croix du Combattant au titre de la Résistance.

Louis CALINON, Max GAILLARD, André BOTTO-LIER-DUPOIS (Haute-Savoie)

Dans la Résistance dès 1940, Louis Calinon rejoint en août 1943 les formations du maquis. Devenu chef départemental du maquis de Seine-inférieure, deux fois arrêté, torturé, il réussit à s'échapper du convoi qui l'emmenait en déportation et revient prendre sa place aux combats qui le conduira à la libération du Doubs, chassant le 26 août l'ennemi du secteur de Morteau.

Max Gaillard, décédé à l'âge de 77 ans, ancien de l'AS de la haute vallée de l'Arve, avait participé avec sa formation à la libération du secteur, puis aux combats de Maurienne d'Argentine, et de Pont-Royal, pour ensuite être incorporé au bataillon du Mont-Blanc.

André Bottollier-Dupois décédé à l'âge de 80 ans, réfractaire au STO, rejoignit les maquis de la Teunaz et du Pracros. Combattant Volontaire de la Résistance, il participa aux combats de la Libération.

L'ANACR de Haute-Savoie déplore aussi la disparition de Charles DUBOURGEAL (89 ans), qui aida de jeunes réfractaires au STO et commanda un groupe FFI-FTFP qui participa à la libération de Thonon, de Joseph BORNAND, qui fut un des premiers maquisards de Beaumont, de Léon BROIZAT, qui, en tant que facteur auxiliaire, rendit de nombreux services aux résistants de Megevette, de Joseph GIRARD, de Gilbert SIEGRIST,

Marcelle DELROT (Eure / Seine-Maritime)

Comme sa sœur Paulette, Marcelle Delrot (née Lacour) avait été agent de liaison du maquis créé par leur frère Albert Lacour dans le bois de la Fromagerie, près du bourg de Barneville. Par ailleurs, la cordonnerie de son mari, Ferdinand Delrot, à Grand-Quevilly, servait souvent de " planque " pour les clandestins recherchés. Le 24 août 1943, Marcelle Delrot ne put malheureusement pas franchir un barrage allemand et aller prévenir d'une imminente attaque allemande le maquis de Barneville, dont ce fut le dernier combat. Elle

## ✦ POUR SAUVER AR ZENITH

Ar Zenith était le "courrier" de l'île de Sein, le bateau qui, deux fois par semaine, apportait à celle-ci passagers, provisions, courriers... Le 19 juin 40, il entra dans l'histoire. Ce jour-là, dans un café d'Audierne, le patron du bateau, Jean-Marie Menou, fut prié de conduire à Ouessant des militaires en retraite et souhaitant échapper à la capture par les Allemands, les autorités militaires étant réfugiées sur l'île. Il embarqua 75 hommes, fit escale à l'île de Sein, puis à Ouessant, et de là mit le cap sur Plymouth, où il arriva le 20 juin à 18 h 30. Il était trop tard pour qu'il soit autorisé à entrer dans le port, devant lequel il tourna en rond pendant toute la nuit. Et le lendemain matin, surprise considérable : "se retrouve avec Ar Zenith un bateau de Brest, le Monique-Andrée, qui a transporté des militaires en provenance de l'île-de-Sein. Puis arriveront le ravitailleur de phare "Velléda", porteur de 43 Sénars, puis le "Rouanez-ar-Mor", avec 35 illois à bord, puis le "Maris-Stella" et le "Corbeau des Mers" également chargé d'illois. Au total, c'est donc, dès le premier jour, 133 hommes de l'île-de-Sein qui ont rejoint en Angleterre le Général de Gaulle. Lorsqu'il les passe en revue le 6 juillet, celui-ci, qui n'en est qu'aux premiers pas du regroupement des volontaires, s'écrit : "Sein est donc le quart de la France libre !"

Les hommes suivront leur sort, dans les Forces Françaises Libres. Le bateau, réquisitionné par la Marine britannique, assurera le convoi de troupes et de munitions, au départ de Falmouth, sur la côte sud de l'Angleterre. C'est seulement en février 1946 qu'il put rentrer en France et reprendre son service. Cependant, devenu hors d'état, il reste à terre près de Saint-Pol-de-Léon jusqu'à ce qu'en 1995 on le découvre "mourant" dans une vasière. Une association se crée, sous la présidence du fils d'Aimé Esmelin, commandant F.F.L. de l'Indre, lui-même résistant. Elle finit par obtenir le classement du bateau comme monument historique, le 6 décembre 1999, par arrêté de Madame la Ministre de la Culture, mais à la condition qu'il soit exposé à sec et sous abri.

L'intention de l'association constituée pour le sauver était de le faire aller de port en port pour faire connaître les combats des Forces Françaises Libres et de toute la Résistance. Actuellement mis à l'abri dans l'ancien arsenal de Saint-Servan-sur-Mer, à l'embouchure de la Rance, il sera remis en état à mesure des concours financiers que recevra l'association, puis transformé en musée statique. Après quoi, l'association Ar Zenith construira une réplique exacte qui pourra naviguer comme prévu, constituant, elle, un musée itinérant "de la France Libre et de la Résistance".

Ar Zenith - 1, Esplanade du Commandant Menguy - 35400 Saint-Malo (02.99.81.64.76).

## COMMENT CERTAINS ECRIVENT L'HISTOIRE ?

Le 24 avril, une longue notice nécrologique nous apprendait dans "Le Monde" que "Bernstein", libérateur de Villeurbanne, a été sous le pseudonyme "Gros Max" l'un des membres importants du bataillon Carmagnole-Liberté.

Comme l'A.N.A.C.R., l'Amicale, qui groupe les anciens de cette formation et qui d'ailleurs est affiliée à l'A.N.A.C.R., a manifesté une vive surprise.

Dans une lettre au journal, l'Amicale rappelle que le 24 août 1944, au passage de détachements armés, la population de Villeurbanne poussa ces camarades vers la mairie de la ville. L'après-midi, Henri Krischer, chef du détachement, fit dresser des barricades sur toutes les voies donnant accès au centre de la ville. Ses adjoints sont parfaitement connus. Aucun des responsables ne portait le nom de Bernstein. Au surplus, ce n'est pas du tout "à la suite d'un combat avec une unité motorisée de la Wehrmacht" que les combattants s'étaient repliés sur Villeurbanne, pas davantage que leur bataillon ne s'était constitué sur les ordres de Manouchian, qui n'eut de responsabilités que dans la Région parisienne.

L'Amicale conclut sa communication au "Monde" en demandant l'exercice du droit de réponse, par une considération que partagent les lecteurs au courant : "Une telle somme de contre-vérités en si peu de lignes a de quoi surprendre désagréablement le plus fidèle de vos lecteurs".

## ✦ LA CRYPTÉ DU MONT-VALERIEN EN TRISTE ETAT

L'état de vétusté dans lequel se trouve la crypte du Mont-Valérien malgré les protestations des représentants de l'A.N.A.C.R., du Comité National du Souvenir, de la F.N.D.I.R.P., auprès du maire de Suresnes, du Ministère de la Défense et du Ministère de la Culture, est parfaitement inadmissible.

Il pleut sur les drapeaux qui recouvrent les cercueils. Tous les jours les gardiens sont obligés d'éponger le sol, ils ont même mis des récipients pour recevoir les égouttures.

Ceux qui viennent se recueillir sont obligés de patauger dans cinq centimètres d'eau ! Il n'y a même plus d'électricité dans l'escalier qui mène de la crypte à la clairière !

Ce lieu sacré créé en 1960 par le Général de Gaulle, dédié à la fois aux fusillés du Mont-Valérien et à l'ensemble de la Résistance, devient, quant à son entretien, un véritable déshonneur... C'est une image bien dommageable de la France que nous montrons aux jeunes lauréats du concours scolaire de la Résistance et de la Déportation lorsque, pour les récompenser, nous leur faisons visiter ce lieu de pèlerinage, où jusqu'à la veille de l'insurrection parisienne, plus de 4.500 patriotes, (1) sont tombés sous les balles des pelotons d'exécution nazis, après avoir passé leurs derniers instants dans la petite chapelle contre les murs de laquelle ils gravaient de leurs ongles, un nom, une pensée, un mot de révolte ou de résignation, une date, un bref bilan de leur vie... Des mots que, malheureusement, dans les années 70 on a recouvert en partie avec de la peinture, sous le prétexte de protéger le bâtiment contre l'humidité...

Dans cette crypte où le silence se prolonge au-delà du temps, il est écrit, au-dessus des 16 cercueils : NOUS SOMMES ICI POUR TEMOIGNER DEVANT L'HISTOIRE QUE DE 1939 A 1945 SES FILS ONT LUTTE POUR QUE LA FRANCE VIVE LIBRE.

Aujourd'hui, le bruit de gouttes parjures qui résonnent dans les boîtes de conserve viennent troubler ce silence sacré...

Jack MOISY

(1) Nombre gravé sur la plaque apposée dans la clairière sous l'autorité du Général de Gaulle.

## MELISANDE NOUS A QUITTES

Irène Joachim n'est plus.

Elle fut l'une des grandes voix de l'opéra de notre époque. Son interprétation de la Mélisande, dont Jacques Jansen était le Pelléas, est restée et restera en mémoire de tous les mélomanes attachés à l'œuvre audacieuse de Claude Debussy. L'enregistrement réalisé par ces deux interprètes, sous la direction de Roger Desormière, est la référence incontestée.

Irène était la petite fille du grand violoniste allemand Joachim. Sa mère était française. C'est à Paris qu'elle obtint ses deux premiers prix du Conservatoire, aidée par Jean Wiener, Georges Auric, Mary Garden, Henri Dutilleul...

Irène racontait que, découvrant un soir, à l'Opéra-comique, à l'automne 1940, que la quasi-totalité des spectateurs étaient en uniforme vert-de-gris, elle fut littéralement affolée et que de là date sa décision d'entrer en résistance. Ce qu'elle fit brillamment, devenant l'une des figures de proue du Front National des Arts et des Spectacles, comme Roger Desormière, mais chacun des deux ignorant les activités de l'autre. C'est ce passé dont elle était fière qui explique qu'avec Jean Wiener, et Jany Delille et d'autres musiciens et critiques, elle rendit souvent visite aux grandes kermesses qu'organisaient alors à Paris l'A.N.A.C.R. jusqu'au début des années 60. Nous étions mutuellement fiers et heureux de ces rencontres où s'échangeaient des souvenirs de l'action clandestine. C'est en 1963 que, quittant la scène, Irène devint professeur de chant au Conservatoire National Supérieur, fonction qu'elle exerça jusqu'en 1983.

Les dernières années de notre grande amie furent particulièrement pénibles, d'abord en raison de la maladie qui rendit aphasique Roger Desormière, puis en raison de la maladie d'Alzheimer, qui l'éloigna elle-même du monde... Elle nous a quittés à l'âge de 88 ans.

La plus grande titulaire qui fut du rôle de Mélisande restera pour nous un grand souvenir et pour les résistants, même non familiers de son art, une grande fierté.

Le 11 février 1944, une série de sabotages se produisit simultanément au dépôt d'Ussel, au tunnel de Planchetorte à Brive, au viaduc des Fages à Meymac, à la gare d'Eyreil et à la gare de Corrèze, située dans la commune de Saint-Priest-de-Gimel.

A la gare de Corrèze, l'objectif de la 3e compagnie FTP, qui commande Cabochard Raverau, est d'attaquer le wagon du train 7025 réservé aux troupes allemandes, de neutraliser et désarmer les occupants, puis de lancer le train à la dérive vers Tulle, en préparant son déraillement par le sabotage de la voie ferrée dans le tunnel du Malinchon.

Cette action offensive contre les troupes d'occupation fut l'une des premières, sinon la première, par son ampleur et ses résultats, menées en Corrèze. L'occupant nazi, durement atteint dans la sécurité de ses déplacements en chemin de fer, perdit un officier et eut trois blessés. Une dizaine d'Allemands furent désarmés et leurs chausses et uniformes récupérés. Ils furent enfermés dans une salle de la gare. Le déraillement, réussi au point kilométrique 606.400, occasionna des dégâts considérables, selon le rapport de police.

C'est ce haut fait d'armes de la Résistance corrézienne qui, à l'initiative des trois comités ANACR du Plateau des Etangs, de Saint-Martial-de-Gimel et de Tulle, avec le concours de la direction départementale, a été commémoré le 10 décembre dernier à la gare de Corrèze par l'inauguration d'une stèle, en présence d'une assistance nombreuse.

Lorsqu'à 10 h 30, le piquet d'honneur représentant les armes, Georges Mouly, sénateur-maire de Saint-Priest-de-Gimel, Roger Lescure, Compagnon de la Libération, président départemental et membre du bureau national de l'ANACR, ainsi que Charles Montagnac, secrétaire général de l'ANACR Corrèze, dévoilèrent la stèle, ce fut un moment d'intense émotion. La participation des autorités militaires fut concrétisée par la présence du 126<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie et du lieutenant-colonel Jean-Louis Borie, délégué militaire départemental, lequel décora "sur le front des troupes" le franc-tireur René Mercier, l'un des participants à l'opération du 11 février 1944.

Madame Delpeuch, représentant M. le Préfet de la Corrèze - qui avait tenu à manifester "la reconnaissance et l'hommage dû à cet acte héroïque - souligna que "les valeurs communes qui, pour la plupart, sont devenues des acquis de la libération, étaient exprimées dès 1943 dans le programme du Conseil National de la Résistance... [et] sont toujours d'actualité".

Monsieur Georges Mouly symbolisa l'adhésion unanime de tous les parlementaires de la Corrèze, à laquelle s'ajouta la présence de Jean Marsaudon, député-maire de Savigny-sur-Orge, ville où vécut Michel Georges, alias "le Tigre", FTP blessé dans l'attaque du train le 11 février 1944.

Mentionnons aussi la lecture de plusieurs messages significatifs émanant de Mesdames Bernadette Chirac, Conseillère générale de Corrèze et Sophie Dessus, Conseillère générale d'Uzerches, de M.M. Jean-Pierre Dupont, député et président du Conseil général de Corrèze, François Hollande, député, Bernard Murat, sénateur-

maire de Brive, Jacques Lagrave, vice-président du Conseil général et maire d'Objat, qui tous soulignèrent l'indispensable devoir de mémoire, ainsi que Daniel Geneste, secrétaire général de la région de Limoges de la Fédération CGT des Cheminots, qui rappela que son organisation syndicale avait été membre du GNR.

Charles Montagnac, au nom de l'ANACR, rendit hommage à l'exploit des maquisards FTP, dont l'action s'inscrivait dans la bataille du rail, décisive pour le succès des débarquements. Puis il remercia les responsables et personnalités, qui ont apporté un appui précieux à l'initiative de la stèle, qui sera suivie de l'édition d'une plaquette et exposa nos conceptions dans la bataille du devoir de mémoire.

Hautement symbolique fut le dépôt de gerbes : celle de l'ANACR était portée par "Frédo" - Marcel Poncet, commissaire aux opérations de l'état-major départemental FTP, lieutenant-colonel FFI à la Libération et René Mercier alias Bombay, tous deux directement impliqués le 11 février 1944, et celle de Savigny-sur-Orge déposée par Lucienne Georges, membre honoraire du Conseil National de l'ANACR, épouse de Michel Georges et par Jean Marsaudon, député-maire.

La représentation de la Résistance fut révélatrice d'une volonté de rassemblement avec la présence de Jean Mazelayrat - FFI - membre du Bureau départemental ANACR et président de l'Union Fédérale, de Louis Vaux, membre honoraire du Bureau national ANACR, le message d'Albert Umiski, président de la FNAR, et des Médailles de la Résistance, les excuses de René Sommier, président de l'A.S. Basse-Corrèze, d'Albert Duprat, président de la FNDIR et de Roger Gouffault, président de la FN-DIRP. Les dirigeants de l'ANACR étaient représentés par Roger Lescure et Charles Montagnac, Pierre Pranchère, vice-président délégué, Jean Roche, secrétaire général adjoint, Charles Thouloumond et Armand Bouchetel, du secrétariat, André Vaurie et Jean Loche, trésoriers. Victor Ventelon, président du comité de Saint-Martial-de-Gimel et co-organisateur de l'initiative, Maurice Lacour, président du comité d'Ussel. Les "Amis de la Résistance (ANACR)" étaient présents avec Bernard Delaunay, président, Roger Bouillaud, Yvonne Bourges, Jean-Pierre Combe, Corinne Desassis, Jean-Louis Lascaux, Albert Laurent, Bruno Ledée, et tant d'autres camarades de l'ANACR et des "Amis". Notons aussi la présence de Roger Saulnier et d'une délégation de l'ANACR Haute-Vienne.

Le monde ancien combattant fut aussi représenté de belle façon parmi les 30 drappeaux qui entouraient aussi la stèle et par des responsables d'associations, dont Michel Defaye (FNACA), nouveau président départemental de l'UDAC-UFAC, René Chauveau, ANCAC, Guy Piron. Anciens marins, M. Clique, du Souvenir Français. Etaient excusés Marcel Pierre Delpech de l'ARAC, Albert Rebière, président des Médailles Militaires, président honoraire de l'UDAC Corrèze, Albert Rohane, Amputés de guerre, Robert Flacon, AC de l'Union Française ainsi que Ras l'Front 19.

La musique de Corrèze clôtura la manifestation.

## LIVRE : L'ERE HITLERIENNE Par Maurice Voutey

Membre de la présidence de la F.N.D.I.R.P., Maurice Voutey, ancien des F.U.J.P., déporté à Dachau, nous donne dans ce livre une chronologie de l'hitlérisme, depuis la naissance de Hitler, en 1889, jusqu'au début des procès de Nuremberg, en novembre 1945.

Ce n'est pas une chronologie de la seconde Guerre mondiale, ni de la Résistance, mais de la maturation des thèses hitlériennes, de la création du parti nazi, de sa prise en main de l'Allemagne, du remplacement de la législation de la République de Weimar par la mise en œuvre des thèses criminelles que nous connaissons, des agressions, des crimes de masse les plus connus caractérisant cette politique, puis des échecs, de la marche à la capitulation devant les Alliés victorieux, puis du châtiment.

Ce très utile instrument de travail, évitant tout développement, tout commentaire, donne un certain nombre d'éléments documentaires qui aident à faire comprendre ce que fut le nazisme. Ainsi de cette conférence de Himmler faite aux cadres de la Wehrmacht sur la S.S. et la police. C'était en janvier 1937 et se trouvait déjà dans les camps 8.000 détenus, dont seulement 500 droits communs : "Soyez convaincus que dans les camps personne n'est interné à tort ; c'est l'écume du crime, ce sont des êtres marqués. Il n'existe pas de démonstration plus vivante de la réalité des lois de l'hérédité et des lois raciales qu'un camp de concentration. On y trouve des hydrocéphales, des gens qui louchent (sic. N.D.L.R.), des individus difformes, des demi-Juifs, un nombre considérable de personnes inférieures au point de vue racial".

On peut aussi noter au passage que c'est le 5 février 1938 que siègea pour la dernière fois le gouvernement allemand, ce qui explique qu'il ne fut pas condamné à Nuremberg : "Il n'avait rien fait (collectivement, s'entend) de l'Anschluss à la fin de la guerre".

On retrouve aussi la déclaration du ministre français Georges Bonnet lors de la venue à Paris de Von Ribbentrop, en décembre 1938 : "La France doit se débarrasser de 10.000 Juifs ; la solution d'un regroupement à Madagascar est envisagée par la France".

(Citation trouvée dans le compte rendu du ministre allemand). A noter aussi ces lignes datées de février 1943 : "La police du gouvernement de Vichy ayant arrêté plusieurs centaines de Juifs dans la zone d'occupation italienne, le général italien, chef de l'état-major installé à Grenoble, les fait relâcher". Dédié à Bousquet et Papon.

Petite remarque : les troupes que commandait Koenig à Bir Hakeim n'étaient pas originaires des forces commandées par Leclerc, mais de la première Division française libre, fondée par le Général Legentilhomme.

Au total, instrument de travail qui pourra faire économiiser bien du temps à des journalistes, des étudiants, des professeurs. (Editions Graphein. 130 F).

## LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD Rédaction - Administration  
79, rue St-Blaise, 75020 Paris

REDACTION - ADMINISTRATION  
79, rue Saint-Blaise, 75020 PARIS  
Tél. : 01.44.64.80.60 - C.C.P. 4194-42 W PARIS

ABONNEMENTS

|                            |         |
|----------------------------|---------|
| France.....                | 55,00 F |
| Etranger.....              | 60,00 F |
| Abonnement de soutien..... | 80,00 F |
| Le numéro.....             | 10,00 F |

CHANGEMENTS D'ADRESSE  
Prière de joindre la bande du dernier numéro reçu et deux timbres-poste pour frais

Edité par la S.A.R.L. FRANCE D'ABORD  
Le gérant : Jean FREIRE  
Commission paritaire des Publications et Agences de Presse - N° 1 155 D 73

Imprimerie Multi Inco Pro Photo  
3-5, rue de l'Atlas, 75019 Paris  
Tél. : 01.40.03.96.60

## LE SITE INTERNET DE L'ANACR EST EN LIGNE

● Il peut être consulté aux adresses suivantes :

- <http://www.anacr.com>
- <http://www.anacresistance.com>
- <http://www.amiresistance.com>

● Les adresses de courrier électronique sont les suivantes :

- [anacresistance@wanadoo.fr](mailto:anacresistance@wanadoo.fr)
- [amiresistance@wanadoo.fr](mailto:amiresistance@wanadoo.fr)
- [journaldelaresistance@wanadoo.fr](mailto:journaldelaresistance@wanadoo.fr)